

Amorce de parcours

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation (PRF AS)

N° de marché : 2023I005S02180

Organisme responsable et contact

HOMMES ET SAVOIRS
GUILLEMAIN KELLY
05.46.39.76.20
k.guillemain@hommes-et-savoirs.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Sur prescription ou via la plateforme CMAFormation dans le cadre de l'auto-positionnement.

Prérequis pédagogiques :

la phase de recrutement permet d'appréhender la situation de chacun au regard de la formation et d'apprécier au cas par cas, la pertinence de l'orientation au delà des critères préétablis. Dans tous les cas, quelle que soit sa situation, chaque candidat doit : - reconnaître le besoin d'un accompagnement pour construire son projet professionnel, - montrer de l'intérêt pour une démarche collective de formation, - être en capacité d'intégrer un groupe de formation.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'action amorce de parcours offre la possibilité aux publics de retrouver la dynamique et les codes professionnels, de se projeter dans un parcours et de construire un projet professionnel, d'accéder à une formation ou une qualification ou directement à un emploi. La validation du projet professionnel devra tenir compte de la réalité économique et des possibilités d'insertion professionnelle tout en permettant une diversification des choix en matière de secteurs d'activités et de métiers.

Contenu et modalités d'organisation

positionnement, contractualisation, - Présentation de l'action, rappel des 3 modules. Positionnement : inventaire des acquis consolidés en amont de la formation, Bilans personnels et professionnels, Auto évaluation des compétences transversales. Analyse des positionnements du parcours et de l'état d'avancement du projet/Identification des écarts entre la situation actuelle et les objectifs à atteindre/Construction du parcours de formation individualisé et rédaction de l'annexe pédagogique et de la durée de la formation définie. Révision du parcours à tous moments en fonction de l'évolution en cours de formation - 21 h remobilisation - Par le biais de l'accompagnement renforcé ; Lever les freins dont les causes sont extérieures à la formation Se reconstruire comme une personne à part entière/Reconnecter ses dimensions personnelles, sociales et professionnelles/Activer les leviers de la mobilisation : valorisation, travail sur les représentations, motivation positive, émotions, changement et deuil, favoriser la prise d'initiatives, droit à l'échec, acquérir et développer les compétences transverses : présentation des 12 compétences, mise en œuvre dans le parcours, importance et enjeux pour la formation et le projet. - 215 h projection. - Acquérir et développer ses compétences à s'orienter : les 8 compétences mises en œuvre dans le parcours, importance et enjeux pour la formation et le projet/découvrir les métiers et les secteurs professionnels : environnements socio-économique (marché, territoire) ; connaissance des métiers ; métiers et secteurs porteurs ; représentations du monde du travail, formation, emploi, alternance, insertion par l'activité économique. - formaliser et déterminer son projet professionnel synthèse des informations, organisation et catégorisation, formalisation et choix de deux hypothèses. - 200 h construction - Valider son projet professionnel/Vérification des hypothèses ; Impact de ses décisions sur soi et les autres ; Approfondissement de la connaissance des métiers, adéquation attendue du métiers/Acquis ou potentiel de l'individu, désir théorique et choix réel, Elaborer et construire un plan d'action, Détermination des objectifs, Précision du contenu de l'objet du

...

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00424378	du 24/01/2024 au 13/05/2024	Rochefort (17)	AXYS	Non éligible	FPC	
00429745	du 18/03/2024 au 14/06/2024	Marennes (17)	HOMMES ET SAVOIRS	Non éligible	FPC	
00430371	du 25/03/2024 au 12/07/2024	Rochefort (17)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	FPC	

00430370	du 02/04/2024 au 28/06/2024	Royan (17)	HOMMES ET SAVOIRS	Non éligible	
00430369	du 29/04/2024 au 24/07/2024	Royan (17)	HOMMES ET SAVOIRS	Non éligible	
00488992	du 09/09/2024 au 20/12/2024	Rochefort (17)	IRFREP	Non éligible	
00488991	du 14/10/2024 au 06/02/2025	Rochefort (17)	AXYS	Non éligible	
00488990	du 25/11/2024 au 21/02/2025	Royan (17)	HOMMES ET SAVOIRS	Non éligible	
00540194	du 09/01/2025 au 02/04/2025	Rochefort (17)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00540196	du 24/02/2025 au 23/05/2025	Royan (17)	HOMMES ET SAVOIRS	Non éligible	
00540192	du 10/03/2025 au 06/06/2025	Saint- Georges- d'Oléron (17)	HOMMES ET SAVOIRS	Non éligible	
00540193	du 07/04/2025 au 04/07/2025	Rochefort (17)	IRFREP	Non éligible	
00540195	du 22/04/2025 au 22/07/2025	Royan (17)	HOMMES ET SAVOIRS	Non éligible	
00608078	du 08/09/2025 au 28/11/2025	Royan (17)	HOMMES ET SAVOIRS	Non éligible	
00608079	du 08/09/2025 au 11/12/2025	Rochefort (17)	AXYS	Non éligible	
00655530	du 12/01/2026 au 20/03/2026	ROYAN (17)	HOMMES ET SAVOIRS	Non éligible	
00655529	du 13/01/2026 au 20/03/2026	Rochefort (17)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00655532	du 30/03/2026 au 12/06/2026	Rochefort (17)	IRFREP	Non éligible	

00655531

du 30/03/2026 au
12/06/2026

ROYAN (17)

**HOMMES ET
SAVOIRS**

Non
éligible

 FPC